



**COMPTE-RENDU DE LA TABLE RONDE DES INFIRMIERS  
ANESTHESISTES DU 10 MAI 2010 AU MINISTERE**

**Rien ! Rien de bien concret à l'issue de cette énième réunion au  
ministère de la santé sur les revendications portées par les  
Infirmiers Anesthésistes.**

**L**e Ministère avait fait le choix d'élargir la réunion aux autres organisations syndicales représentatives à savoir, CFDT, FO, UNSA, CGC et CFTC qui étaient tous présents, ce jour.

Mais la réunion a vite tourné court puisque le directeur de Cabinet de Mme Bachelot a annoncé qu'il s'agissait d'une table ronde et pas d'une journée de négociation !

- Concernant le courrier qui devait être adressé aux organisations syndicales à l'issue de la journée d'action du 4 mai pour valider par écrit les engagements pris auprès de la délégation qui avait été reçue: il s'agit d'un problème de communication ! Le courrier qui est parti était prêt il correspondait à une réponse de Mme Bachelot à un courrier qu'elle avait reçu du SNIA !
- Concernant l'exclusivité de compétence, il est une nouvelle fois assuré qu'elle n'est pas remise en cause mais lorsque la CGT pose la question des enjeux des coopérations professionnelles votées dans la loi HPST, les hésitations sont là du côté ministériel ! Il faut regarder de plus près !
- Sur la reconnaissance au niveau Master, le blocage viendrait du Ministère de l'Enseignement Supérieur.
- Sur les revalorisations salariales, il y a urgence à attendre ! Car tant qu'il n'y aura pas de reconnaissance à niveau Master le Ministère ne peut pas revoir les grilles de salaires !
- Pourtant la CGT a pointé que le Ministère n'avait pas jugé utile d'attendre la reconnaissance à niveau Master pour prendre la décision de la remise en cause de la pénibilité !

Compte tenu du caractère de la réunion qui ne permettait pas d'espérer une évolution de la position du Ministère, l'intersyndicale CGT-SUD et SNIA a décidé de lever la séance en revendiquant l'ouverture de réelles négociations salariales. Les autres organisations syndicales avaient acté leur engagement à déposer à leur tour un préavis de grève pour la journée du 18 mai si le ministère n'apportait pas de réponse aux questions posées.

**Les Infirmiers Anesthésistes préparent avec énergie la prochaine journée d'action le 18 mai.**

**A Paris, la manifestation partira à 11 de Denfert Rochereau pour aller en direction du Ministère de la Santé.**

D'ores et déjà, depuis lundi, et sur la base du préavis de grève reconductible déposé par la CGT, mais aussi SUD et le SNIA, des actions sont menées pour maintenir la pression à tous les niveaux, comme à Bordeaux où la mairie est restée assiégée durant plusieurs heures.

Montreuil, le mai 2010

**Fédération de la santé et de l'Action Sociale**

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 48 18 20 92 • Fax : 01 48 18 29 84  
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil  
**Site internet : [www.cgct.fr/santeas](http://www.cgct.fr/santeas) • e-mail : [ufmict@sante.cgct.fr](mailto:ufmict@sante.cgct.fr)**